Evaluation des diplômes
Masters – Vague B

ACADÉMIE : ROUEN

Etablissement : Université du Havre

Demande n° S3MA120000011

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

L'Université du Havre offre une seule mention en droit qui regroupe deux spécialités : « Carrières juridiques » et « Carrières juridiques internationales ». La première année de cette mention se subdivise en 4 parcours (« Droit public », « Droit privé », « Bilingue droit privé », « Pratique européenne du droit »).

La spécialité « Carrières juridiques » s'inscrit dans la continuité en maintenant son parcours « Droit public » de nature indifférenciée, et se déploie en offrant trois parcours supplémentaires portant sur les « Collectivités territoriales » (professionnel – Pro -), le « Droit de la mer et des activités portuaires » (Pro) et le « Droit approfondi » (Pro et recherche – R -).

La spécialité « Carrières juridiques internationales » comprend deux parcours : l'un consacré à la « Pratique européenne du droit », qui constitue un parcours indifférencié; l'autre au « Droit interne et droit international des affaires » qui se décline en deux formations, l'une classique et l'autre bilingue.

L'ensemble, tel qu'il apparaît à la lecture du dossier, manque indubitablement de cohérence. Le choix d'une mention unique et d'une multiplication de parcours conduit de fait, à rassembler des formations dont il est parfois délicat d'établir ce qu'elles ont en partage si ce n'est de relever du champ des sciences juridiques.

Par ailleurs, dès lors qu'il s'agit de l'unique master de droit de l'Université du Havre, il est difficile d'établir si cette offre de formation s'inscrit positivement au regard des formations proposées par les universités de Caen et Rouen. L'existence d'une co-habilitation avec l'Université de Caen Basse-Normandie, portée par cette dernière sur le parcours « Droit public », laisse présumer que l'Université du Havre est consciente de ses limites en la matière. Mais elle est également consciente de son potentiel. L'existence du parcours « Droit de la mer et des activités portuaires » est une illustration de la bonne réactivité de l'Université du Havre compte tenu des projets économiques locaux (Port 2000 notamment). Certains parcours sont rares à l'échelle nationale et en raison de leur originalité, ils constituent des éléments attractifs et « moteurs » de la mention « Droit ».

Indicateurs

Effectifs constatés	33/47
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	79,1 %/84,5 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

La mention « Droit » poursuit l'ambition de former des juristes capables de mener une réflexion approfondie dans le domaine du droit public et privé dans ses dimensions interne et internationale. Elle doit donc permettre à ses étudiants, en fonction de leurs aspirations et de ce qu'ils peuvent attendre de la formation, d'embrasser l'ensemble des carrières juridiques et quelques carrières spécifiques en raison de l'environnement maritime et portuaire.

Reste que les débouchés sont inégaux selon les parcours. En raison du tissu industriel et institutionnel local, les parcours « Droit de la mer et des activités portuaires » et « Collectivités territoriales » ont sans doute de solides débouchés. De même, le parcours bilingue, qui constitue l'une des originalités de la formation, peut garantir des perspectives internationales, notamment par la formation en common law. En revanche, le parcours « Pratique européenne du droit » propose des débouchés plus incertains et la lisibilité professionnelle n'est pas établie.

Par delà, l'architecture de la mention est critiquable.

La modification du contenu de la mention qui a été opérée vise à en améliorer la lisibilité en restreignant le nombre de spécialités. Mais le nombre de parcours est déployé en contrepartie. Les nouveaux intitulés des spécialités sont très généraux et peu lisibles, tant pour les professionnels que pour les étudiants hésitants. Les débouchés sont difficilement appréciables sachant que les « Carrières juridiques » regroupent l'ensemble des aspirations professionnelles des étudiants en droit souhaitant exercer une profession juridique. En outre, selon la lecture que l'on peut avoir du dossier, le M1 apparaît éclaté entre plusieurs parcours sans réelle cohérence. Plus surprenant, l'architecture du master ne fait pas apparaître clairement la place de la spécialité « Carrières juridiques internationales » notamment dans le cadre du M1. De même, les parcours du M2 « Droit interne et droit international des affaires » ne sont pas en adéquation avec l'offre du M1. Par exemple « droit des affaires » devrait y être identifié plus clairement.

Toutes les spécialités avec tous leurs parcours, sont adossées au même centre de recherche, le Groupe de recherche et d'études en droit fondamental, international et européen (GREFDIC). Aucune information particulière n'est donnée quant aux moyens développés pour favoriser le lien entre le centre et les différents parcours. Les différentes spécialités peuvent également s'appuyer sur l'École doctorale Droit-Normandie qui regroupe plusieurs universités (Caen, le Havre et Rouen).

Les partenariats avec les milieux socioprofessionnels sont nombreux. Il est difficile, cependant, d'en mesurer l'importance, car le devenir des étudiants n'est pas connu. Les partenariats sont listés, mais le dossier n'informe pas sur leur contenu.

La dimension internationale est développée avec pertinence à la faveur des étudiants de master. C'est une particularité de la mention, de même que la valorisation des langues étrangères. Les réseaux internationaux sont intégrés. Même si les réserves sont de mise, le parcours « Pratique européenne du droit » fait l'objet d'un double diplôme dans le cadre du programme Erasmus Mundus. Le parcours classique en droit interne et international des affaires fait l'objet d'une collaboration avec l'université marocaine de Casablanca, donnant lieu à des enseignements déconcentrés à Casablanca sous responsabilité d'enseignants havrais, et aboutissant à l'obtention d'un DU (Diplôme universitaire) délivré par l'Université du Havre.

Le dossier est insuffisant pour apprécier la structure de la formation et son organisation pédagogique. L'organisation pédagogique n'est pas précisée. On ne connaît pas les passerelles entre les parcours, la part d'enseignants professionnels, l'organisation des enseignants permanents, de quelle façon sont utilisées les Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE)…

Les quatre parcours professionnalisant offrent des périodes de stage conformes aux objectifs d'insertion professionnelle. Les parcours ouverts à la recherche procèdent classiquement de la rédaction d'un mémoire.

Quant à la mutualisation des enseignements, le dossier n'est pas prolixe. Seules quelques matières sont citées en exemple. Il convient de noter cependant, que le parcours « Pratique européenne du droit » emprunte la quasi-totalité de ses enseignements aux autres parcours alors qu'il intègre le réseau Erasmus Mundus.

Le pilotage de la formation est pertinent et repose sur une équipe stable d'enseignants-chercheurs.

Enfin, les effectifs pour le M1 sont assez faibles en raison de l'offre proposée. Certains parcours comptabilisent peu d'étudiants. C'est le cas du parcours « Pratique européenne du droit ». En M2, ce constat se vérifie. L'offre de formation est trop importante au regard du flux d'étudiants.

Seuls les parcours « Droit interne et droit international des affaires », et « Droit de la mer et des activités maritimes » emportent véritablement l'adhésion des étudiants. Même le parcours « Collectivités territoriales », pour lequel les partenariats sont nombreux, est peu fréquenté.

- Points forts :
  - L'existence d'une formation en droit de la mer et des activités portuaires.
  - L'ouverture sur les langues, sur l'enseignement bilingue, sur les droits étrangers.
  - La volonté de décloisonner l'enseignement du droit en dépassant le clivage droit public/droit privé, même si certains clivages sont maintenus par ailleurs.

- Points faibles :
  - La présentation de l'offre de formation : une seule mention pour trop de parcours rattachés à des spécialités illisibles. De façon générale, Le manque de lisibilité incontestable dû à la trop grande généralité des intitulés retenus : carrières juridiques, droit approfondi, pratique européenne du droit.
  - La faiblesse des effectifs au regard de l'offre proposée.
  - La faiblesse du parcours « Pratique européenne du droit » (parcours qui relève d'un programme européen, mais qui tire sa cohérence d'enseignements empruntés aux autres parcours, qui mobilise peu d'étudiants et affiche des débouchés peu crédibles).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

L'offre de formation « masters » doit être entièrement revue en réduisant le nombre de formations et en structurant de manière beaucoup plus lisible les quelques formations qui peuvent s'appuyer sur un adossement satisfaisant aux milieux socioprofessionnels et qui accueillent un nombre suffisant d'étudiants.

Appréciation par spécialité

Carrières juridiques

Présentation de la spécialité :

La spécialité « Carrières juridiques » forme des juristes de haut niveau en droit public à la fois généralistes et spécialisés. Elle s'inscrit tout à la fois dans la continuité et dans le développement puisqu'est maintenu le parcours « Droit public », de nature indifférenciée et que sont proposés trois parcours supplémentaires portant sur les « Collectivités territoriales » (Pro), le « Droit de la mer et des activités portuaires » (Pro) et le « Droit approfondi » (Pro et R).

Indicateurs :

Effectifs constatés	29
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Appréciation :

La spécialité n'est pas définie et renvoie à des objectifs très généraux. Ses parcours n'obéissent à aucune logique particulière et ambitionnent de former des juristes de haut niveau au sein des 4 champs très éclatés de la spécialité : « Collectivités territoriales », « Droit public et droits fondamentaux », « Droit de la mer et des activités portuaires », « Droit approfondi ». Deux parcours ont une finalité indifférenciée, alors que les deux autres sont professionnalisants.

Aucune présentation des différentes unités d'enseignement n'ayant été fournie, il est donc difficile de se faire une opinion sur l'homogénéité des parcours proposés, sur leur harmonie et leur pertinence, leur adossement à la recherche, ou la proportion et la mission des intervenants extérieurs.

Les informations disséminées dans le dossier permettent seulement de constater que le parcours « Droit approfondi » (carrières judiciaires et de la recherche) ainsi que le parcours « Collectivités territoriales » offrent un enseignement commun portant sur la préparation aux concours. Un stage d'une durée minimale de deux mois est bien prévu pour les parcours professionnalisants, ce qui n'est pas suffisant pour une bonne insertion professionnelle. Le parcours « Droit approfondi » (Carrières judiciaires et de la recherche) propose des enseignements à la fois en droit public et en droit privé dans une optique de décloisonnement du droit. Les aspects transverses valorisent la culture générale, la maîtrise des langues vivantes, ainsi que les séjours à l'étranger.

Points forts :

- La préparation aux concours, et la valorisation de la culture générale.
- L'adossement professionnel et la cohérence du parcours « Droit de la mer et des activités portuaires ».

Points faibles :

- Le dossier est insuffisamment renseigné sur le fonctionnement de la spécialité.
- La faiblesse des effectifs au regard de l'offre proposée et des effectifs attendus. Seuls certains parcours sont attractifs.
- La spécialité est trop hétérogène et certains parcours sont peu lisibles, par exemple « Droit approfondi ».

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable, au regard des flux d'étudiants et de la nécessaire lisibilité de la spécialité, d'affirmer davantage la singularité des formations les unes par rapport aux autres en usant d'intitulés beaucoup plus explicites que ceux actuellement retenus, et sans doute, de resserrer la maquette autour du parcours « Droit de la mer et des activités portuaires ».

Carrières juridiques internationales

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Carrières juridiques internationales » forme des juristes capables, selon le dossier, de travailler à l'international. Cette spécialité comprend ainsi trois parcours, deux en droit des affaires dont l'un est bilingue et un troisième plus généraliste.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont formulés en termes généraux : il s'agit de former des juristes en droit comparé et à la common law, et de leur fournir des possibilités de carrière internationale. Le dossier est cependant insuffisamment renseigné pour pouvoir apprécier pleinement les éventuelles qualités de cette spécialité. Il permet seulement d'accéder au contenu des unités d'enseignement (UE) de la formation dispensée en droit des affaires.

L'intitulé de la spécialité est peu lisible, mais deux des trois parcours sont cohérents avec quelques réserves cependant. C'est le cas des formations classique et bilingue du parcours « Droit interne et international des affaires ». La spécialisation internationale constitue ainsi l'originalité du parcours en droit des affaires.

Le parcours bilingue impose ainsi de manière bienvenue à l'étudiant de poursuivre sa 1ère année de master dans une université étrangère partenaire, tandis que la seconde année du master se déroule à l'Université du Havre où sont dispensés des enseignements essentiellement en droit commercial dans sa dimension interne, internationale et comparée. De même, le parcours classique, qui s'effectue au Havre et s'adresse aux étudiants ayant suivi un M1 orienté droit privé, contient des enseignements en langue étrangère en M2.

Le contenu des enseignements du parcours « Pratique européenne du droit » n'est quant à lui pas explicité. Parcours intégrant le réseau Erasmus Mundus, il tire l'essentiel de ses enseignements des autres parcours ainsi que le précise le dossier. Il renseigne également sur le caractère obligatoire de semestres d'enseignements à l'étranger sans que l'on sache lesquels. Aucune information n'est de même donnée sur l'équipe pédagogique et la participation des professionnels.

- Points forts :
  - Le parcours bilingue ainsi que la mobilité internationale.
  - Les enseignements en common law.

- Points faibles :
  - Le dossier est insuffisamment renseigné sur le fonctionnement de la spécialité, l'adossement à la recherche et les aspects professionnalisants.
  - La faiblesse des effectifs est patente sur le parcours « Droit des pratiques européennes » dont la généralité des débouchés, et l'absence de cohérence interne remettent sérieusement en cause la légitimité.
  - L'intitulé de la spécialité qui laisse entendre qu'elle se focalise sur les études en droit international, alors que l'étude du droit international y est minoritaire. Il y a tout lieu de penser que cet intitulé participe à une confusion entre l'étude comparée de droits nationaux et l'étude du droit international.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en cohérence le M1 et le M2, et d'afficher plus clairement le droit des affaires en M1. De même, il serait souhaitable de réfléchir sur l'utilisation du qualificatif « international » et par conséquent, de mieux positionner les parcours qui y sont associés, afin de valoriser cette ouverture internationale. Dans le même temps, le parcours « Pratique européenne du droit » est à revoir ainsi que le partenariat avec le réseau Erasmus Mundus.